

- 27. M. Arita SOUVANLASY = Adm. des Collect. et Entreprise.
- 28. M. Boungkham LUANGSAY = Méd: Vétérinaire.
- 29. M. Kissana VONGSAY = Ecole Sup. de Commerce.
- 30. M. Phayboun PHITHAYAPHONE = Agro. et Indust. Alimentaires.
- 31. M. Sisavath = Document. et Bibliothèque.

ARTICLE 2. - Une allocation du premier équipement de TRENTE NEUF MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT KIP (39.280K), est accordée à chacun des étudiants désignés à l'article 1er le mandatement de l'allocation de premier équipement sera payable en Kip à Vientiane au nom de l'agent paiement.

ARTICLE 3. - Une prime mensuelle de préparation pédagogique, de CENT DOUZE FRANCS (112F) est accordée pour la période du 1ER SEPTEMBRE 1974 AU 30 NOVEMBRE 1975, en faveur des TREIZE (13) étudiants désignés ci-après qui se sont engagés à servir dans l'Enseignement Public une fois leurs études terminées.

- 1. M. Dèny PRADAXAY = Prof. Français à l'étranger.
- 2. M. Thongkham VIRAVONG = Prof. Hist. et Géographie.
- 3. M. Visith ENG = Prof. Philosophie.
- 4. Mlle Somsisouk INTHAVONG = Prof. Sc. Economiques.
- 5. M. Moua Yia Chia Xang = Prof. Math.
- 6. M. Khampinh = Prof. Math.
- 7. M. Phou KHOUNPHYA = Prof. Math.
- 8. M. Bounthanh SCUNDARA = Prof. Math.
- 9. M. Sayasack PHOUNPADITH = Prof. Phys. Chimie.
- 10. M. Thongbay THAMMAVONGSA = Prof. Phys. Chimie.
- 11. M. Moliva BOULOM = Prof. Phys. Chimie.
- 12. M. Somphanith = Prof. Sc. Naturelles.
- 13. Mlle Chanthala HEMSOUVANH = Prof. Sc. Naturelles.

ARTICLE 4. - Le mandatement de ces bourses et prime pédagogique sera effectué en totalité au nom de la Banque Nationale du Laos à Vientiane chargé d'en transférer le montant à l'Ambassade du Laos à Paris qui effectuera le paiement mensuel aux intéressés.

ARTICLE 5. - La dépense en résultant est imputable au budget de l'Etat lao de l'exercice 1974-75, chapitre 146 sous chapitre 01 rubrique 125-5.

ARTICLE 6. - Le Chef de Cabinet, le Directeur Général de l'Education Nationale et le Directeur des Oeuvres Scolaires et Universitaires sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté ./.

Visa Finex S/N° IO4
du 20/8/74
P. LE MINISTRE DES FINANCES ET P.O
Le Directeur des Finances
Extérieures.

Signé : Bouaphanh THEPHSOUVANH.

Visé au Contrôle Financier
le 20/8/74 sous N° 739
P. LE DIRECTEUR DU BUDGET ET DU
CONTROLE ET P.O
Le Chef de Division des Etudes
et Législation.

Signé : Nouane Dèng SYLAPHONE

(Vientiane, le 22 Août 1974
LE VICE-PRESIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE DES BEAUX-ARTS ET DES SPORTS-JEUNESSE,

Signé : PHAGNA SAYAPHET CHAMPHONE
(Leuam INSISIENMAY)

LE DIRECTEUR DES OEUVRÉS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES,



Bounthavy INSISIENMAY./

- DESTINATAIRES -

- Présiasssemblée 2
- Présiconseil 2
- Minfinances 3
- Dirfinex 5
- Ambalao à Paris 3
- Dirplanification 3
- Comiplan 2
- DirOeuvres Scolaires et Univ. ..80
- Dirinformation 2
- Journal Education 2
- J . O . R . L 4
- Recueil et Chrono 2
- Banque Nationale du Laos ...5
- Diroffice des Changes 5